

# LA NATION

L'Assemblée Législative 1in5

JOURNAL CANADIEN POUR LE PEUPLE CANADIEN  
HEBDOMADAIRE.

Bureau de l'Éditeur :  
Club Jacques-Cartier, l'angle 27,  
64 rue St-Vincent, Montréal.

SAINT-JEROME, SAMEDI 31 MARS 1906.

Bureau de l'Imprimerie :  
242-244 rue Labelle,  
St-Jérôme.

## A OTTAWA

Rien, de la part du gouvernement, de bien intéressant depuis le commencement de la session. La mesure de M. McLean, au sujet de l'augmentation de l'indemnité des députés et des anciens ministres, fait trembler les députés. On dit qu'au dernier caucus libéral, on a décidé de voter en bloc contre le bill McLean, et qu'on a juré de faire battre le virulent député d'York, coûte que coûte, aux prochaines élections.

M. Monk a de nouveau soulevé l'importante question des chemins à barrières.

M. Monk et M. Léonard, à chaque session, reviennent sur ce sujet. Ils ont à cœur de faire disparaître cet horrible système. Les cultivateurs de Deux-Montagnes, Laval, Jacques-Cartier, entre autres, doivent beaucoup de reconnaissance à MM. Monk et Léonard. Pourquoi le gouvernement ne se rend-il pas à demande ?

Nous renseignerons nos lecteurs sur le débat que va provoquer M. Monk.

Le bill Fitzpatrick fait parler de lui. Il est très impopulaire dans certaines parties du pays. Ce n'est assurément pas une mesure libérale, de ce libéralisme tel qu'on le définissait autrefois : liberté, égalité, démocratie ! C'est une mesure autocratique, arbitraire. Comme ils sont changés ces chefs libéraux qui exécutaient si bien autrefois les chants de la liberté, de l'émancipation, de l'indépendance, la Marseillaise. Au jourd'hui, ils dédaignent le peuple et favorisent les coteries. Ils prennent, en souriant l'argent du peuple, pour favoriser, faire vivre ou enrichir leurs amis. Ils sont à garnir notre pays de pensionnaires de l'Etat, tout comme si le Canada était un vieux pays où les revenus s'entassaient par billions.

Il est à craindre que le bill Fitzpatrick soulève les préjugés de race et de religion. Et à ce propos, nous regrettons que le Canada soit si provocant. Mercredi dernier, notre confrère publiait un article dangereux au point de vue national. Pourquoi ridiculiser la Lord's Day Alliance, les purs d'Ontario etc, et dire que dans la province de Québec, on ne veut pas de ce bill, de ce produit d'hypocrites ? Il ne s'agit pas d'une question de sentiments. Il ne s'agit pas de savoir si Ontario en veut ou

si Québec n'en veut pas. Il s'agit de savoir si cette mesure est arbitraire, injuste, et ce qu'il y a de reprehensible dans l'observance actuelle du dimanche. Ce n'est pas une question de province, de race, de religion ; c'est une question de principe. Pourquoi passer sur ce terrain ? D'ailleurs, la *Croix*, s'appuyant sur une récente circulaire de Mgr Bruchési, approuve le bill Fitzpatrick. Et la *Croix* se prétend l'organe des vrais catholiques. Cependant, Mgr Bruchési montre à ce sujet beaucoup de tact et de délicatesse. Mgr Bruchési peut avoir le droit de demander une meilleure observance du dimanche, mais cela ne justifie pas le bill Fitzpatrick dans son ensemble.

## NOTRE DEVOIR

La question d'une augmentation du subside fédéral pour les provinces est vivement discutée. Rien, dans le dernier discours du Trône, nous indique que nous obtiendrons ces subsides du parlement fédéral. Cependant, M. Laurier a déclaré qu'après la session, des membres de son gouvernement et des délégués des provinces intéressées se réuniront pour discuter cette question. Cette déclaration n'offre rien de bien rassurant. Semblables conférences ont déjà eu lieu sur le même sujet et sans résultat pratique.

Il est parfaitement constaté que les ressources actuelles du gouvernement de Québec ne sont point suffisantes pour administrer avantageusement notre province. Le gouvernement Gouin a affirmé qu'il ne peut faire face aux besoins administratifs, sans vendre une partie de notre grande richesse, notre bois. M. Laurier prétend que cette politique est un désastre, un malheur. Nous avons sous les yeux le discours qu'il a prononcé à la convention forestière d'Ottawa.

Comment remédier à ce déplorable état de chose ? Nous décharger de certaines obligations ? Faire payer par Ottawa les frais d'administration de la justice, les frais pour la construction d'écoles techniques, industrielles ou d'agriculture, etc. ? Ou bien obtenir de nouveaux subsides. La situation et l'avenir de notre province devraient de plus en plus nous intéresser.

Nous publions à ce propos, dans une autre colonne, les vues de deux autori-

tés : l'hon. M. Thomas Chapais, C. L., et M. J. A. Chicoyne, ex-M.P.P. M. Chicoyne parle du devoir de nos législateurs en général, et M. Chapais traite, dans la *Revue Canadienne*, la question des subsides.

## LES TAXEUX

A bas les taxeux ! Délivrons la province des taxeux ! Tel fut le cri de guerre des libéraux en 1897. Les conservateurs avaient imposé certaines taxes pour faire face à la crise financière qu'avait amené l'administration Mercier, administration condamnée par M. Jean Prévost et une foule d'autres libéraux. En 1896, la situation financière étant améliorée, le gouvernement Flynn avait aboli la plus forte partie de ces taxes. Mais, cela n'empêchait pas les libéraux de crier bien haut que leur parti était bien l'ennemi juré des taxes et que s'ils arrivaient au pouvoir, ils délivreraient notre peuple de toutes ces sangsues.

Ils sont arrivés au pouvoir. Ont-ils aboli les taxes ? Non. Et cette année, le ministère Gouin s'est constitué en un véritable gouvernement de taxeux. "Et, comme le dit l'*Événement*, il a imposé des taxes autant qu'il était possible.

"Une classe de citoyens, entre autres, que le gouvernement Gouin ne ménage pas, ce sont les héritiers. C'est à faire croire que, pour peu que le régime actuel dure, cela deviendra une mauvaise affaire d'hériter. En ligne directe et entre époux, la taxe sur les successions est augmentée surtout lorsque le montant est considérable, mais en ligne collatérale, c'est-à-dire entre frères et sœurs et descendants de frères et sœurs, la taxe est augmentée de deux tiers au moins et s'attaque sans miséricorde aux plus petites successions, sans épargner les grosses, vous pouvez le croire. Ce n'est pas tout. Jusqu'à présent, les polices d'assurance sur la vie étaient exemptes de taxes, maintenant, elles sont taxées comme tous les autres biens. Cette dernière disposition est particulièrement odieuse. Le contrat d'assurance sur la vie est essentiellement une prévoyance pour mettre la famille à l'abri du besoin, advenant le décès du chef. Il nous semble que le gouvernement ne devrait pas s'approprier une partie des biens provenant de cette source.

## Le comité conservateur

L'un de nos confrères essaie de ridiculiser le comité qui a été chargé, à la convention de décembre, d'organiser le parti conservateur dans notre province. Il prétend que l'idée de former un comité pour diriger et organiser un parti qui n'a pas de chef, est insensée. Notre confrère libéral ignore ou a oublié que son parti fut lui aussi sous la direction d'un comité, lors de la retraite de M. Blake. En 1902, le *Herald* publiait à ce sujet un article que l'*Avenir du Nord* reproduisait le 30 octobre de cette année-là. De cet article, nous détacherons le passage suivant :

"Il n'y a pas déjà si longtemps que, sur démission de M. Blake, la direction du parti libéral fut confiée à une sorte de commission. M. Laurier en était désigné comme le chef par M. Blake, Sir Richard Cartwright et M. Mills devant—temporairement en partager avec lui la responsabilité. Avant peu de temps, la situation se définit mieux. On s'aperçut bientôt que les membres du parti libéral, depuis Sir Richard Cartwright jusqu'à la plus récente recrue, se faisaient un plaisir d'accéder au moindre désir de M. Laurier, qui prenait de l'empire sur eux de plus en plus par une rare combinaison de sagacité politique et d'amabilité personnelle. Chaque session grossissait d'un ou plusieurs nouveaux champions, le nombre des adhérents de la cause libérale. Le prestige du nouveau chef grandit et grandit encore jusqu'aux élections. Il avait créé une phalange de combattants qui jetait la terreur au sein du gouvernement conservateur."

Les libéraux n'ont donc pas raison d'annoncer la mort du parti conservateur, parce que celui-ci subit quelques revers.

Le comité qui a été formé à la convention, montrera bientôt, prochainement, qu'il a fait un travail important. S'il n'avait rien fait, nous admettrions que les conventionnels qui, en décembre, préféraient des chefs à ce comité, avaient raison ; nous leur donnerions cent fois raison de reprocher aux membres de ce comité de les avoir trompés, et dans l'intérêt du parti conservateur, de leur demander compte de leur apathie, de leur silence.

—Pour impressions de toutes sortes, adressez-vous à J. H. A. Labelle, imprimeur de LA NATION, St-Jérôme, P. Q.

**L'Hon. M. LeBlanc**

On nous apprend que le distingué député de Laval, qui est encore retenu à sa chambre par une maladie sérieuse, pourra prochainement vaquer à ses occupations. Il irait en Angleterre, en juin, pour affaires professionnelles. Nous souhaitons à l'hon. M. LeBlanc un complet rétablissement, afin qu'il puisse encore longtemps rendre des services signalés à son pays et à son parti.

**Le parti libéral-conservateur**

Lord Elgin ouvrit le cinquième parlement, le 5 septembre 1854. Dans le discours du trône, il recommanda les questions des réserves du clergé et du conseil législatif, que la métropole avait permis à la législature canadienne de régler elle-même; il attira l'attention des membres sur la ratification du traité de réciprocité, sur l'abolition de la tenure seigneuriale, et la modification du système municipal dans le Bas-Canada. Toutes ces questions étaient de la plus haute importance.

Dès le premier jour de la session, le ministère Hincks-Morin se trouva en minorité, lors de l'élection du président de l'assemblée législative. Le candidat qu'ils supportèrent, M. Cartier, fut rejeté à une majorité de trois voix. Les conservateurs et la plupart des *deargrits* votèrent contre la candidature de M. Cartier, avec les démocrates français et le parti Cauchon-Sicotte. M. A. A. Dorion proposa ensuite M. Sicotte à la présidence de la chambre. Celui-ci fut élu à une forte majorité et reçut l'appui de presque tous les partisans du ministère; ils le préférèrent à M. John S. McDonald, que les *deargrits* présentèrent comme le candidat de leur choix. La nomination de M. Sicotte fut bien accueillie; il avait des principes modérés et était un homme de talents remarquables.

Le ministère regarda le vote de l'élection de l'orateur comme l'expression d'un manque de confiance; et comme il se trouva encore en minorité sur une question d'élection, il se conforma aux règles du gouvernement constitutionnel et donna sa démission.

C'étaient les infidélités des libéraux du Haut-Canada, leur manque d'action et de principes arrêtés et uniformes, qui les conduisaient à la perte du pouvoir pendant plusieurs années. L'expérience du passé avait prouvé que, comme parti, ils avaient été sans sincérité, sans consistance politique. Ce parti avait commencé sa dissolution lors de la retraite de M. Baldwin en 1851; il n'existait plus en 1854, qu'en débris épars, que se partageaient plusieurs nuances. L'entrée de M. Rolph et de M. Cameron dans le cabinet libéral n'avait pas eu d'heureux résultats, puisque leurs amis les avaient abandonnés presque toujours.

Après la retraite du ministère Hincks-Morin, Lord Elgin pria Sir Allan McNab, chef des conservateurs, de former une administration. Après avoir choisi MM.

John A. McDonald et Cayley pour collègues de son parti, il s'assura de l'appui des libéraux modérés du Haut-Canada; car sans MM. Hincks, Ross et leurs partisans, il n'était pas possible à aucun chef de commander une majorité dans cette section de la province. Les libéraux promirent leurs concours à Sir Allan, et MM. Spence et Ross consentirent à représenter l'élément libéral dans le nouveau cabinet. Fort de cet appui, il s'adressa à M. Morin et à ses collègues du Bas-Canada qui ne crurent pas devoir refuser une alliance, qu'ils avaient été sur le point d'accepter en 1845-47, surtout lorsque c'étaient les conservateurs qui venaient à eux, et qui se soumettaient à leur politique et à leur programme. En effet, les chefs conservateurs, se conformant au vœu populaire, s'engagèrent à favoriser le règlement des réserves du clergé, et de la tenure seigneuriale, la reconstruction du conseil législatif, enfin toutes les mesures de la politique libérale, préparées par le ministère Hincks-Morin. Oubliant donc les torts du passé, les anciennes rivalités politiques, les conservateurs et les libéraux s'unirent, dans ce moment de crise, pour faire fonctionner la constitution. Chaque parti fit sa part de sacrifices: il en coûtait beaucoup aux conservateurs de mettre de côté des principes qui leur étaient chers; de même, il en coûtait aux libéraux du Bas-Canada de faire cause commune avec leurs ennemis, leurs oppresseurs d'autrefois.

Sans être un homme politique des plus remarquables, Sir Allan avait du tact, de l'expérience parlementaire et était doué d'une grande énergie. Il avait toujours occupé une position distinguée et surtout rempli avec dignité le poste de président de l'assemblée législative, sous le deuxième parlement. Après la retraite de M. Draper, il devint le chef du parti conservateur. M. John A. McDonald avait déjà acquis, avec le temps, une grande expérience, qui, avec ses talents et ses connaissances variées, devait bien tôt le mettre au premier rang parmi les hommes politiques du Canada. Nous le verrons, de même que Sir Allan, se montrer aussi juste et généreux envers le Bas-Canada qu'il avait été violent et injuste jusqu'à cette époque. M. Cayley était familier avec les finances; il avait occupé le portefeuille du trésor sous l'administration Viger-Draper. M. Spence, jeune député libéral, possédait de l'habileté et des connaissances; M. Ross, procureur-général sous l'administration précédente, était un autre libéral influent, et lié à plusieurs grandes entreprises.

Les ministres du Bas-Canada étaient tous les mêmes, qui avaient fait partie du ministère Hincks-Morin. Ils étaient reconnus pour des hommes doués de talents et d'un patriotisme éclairé; aussi la grande majorité de leurs compatriotes n'avait cessé, depuis leur ascension au pouvoir, en 1851, de leur accorder leur entière confiance, et nous les verrons continuer dans la suite cet appui, qu'ils méritaient à tous égards. (A suivre.)

TURCOTTE.  
Histoire de l'Union.

**J. L. St-Jacques, L. L. L.**

AVOCAT  
LACHITTE, P. Q.  
Bureau à Ste-Scholastique, le samedi.

**NANTEL & ROCHON**

AVOCATS  
ST-JEROME, CO. TERREBONNE

G. A. Fauteux Frs. Bouteux

**Fauteux & Fauteux**

AVOCATS  
97 rue St-Jacques.  
G. A. Fauteux à St-Eustache, MONTRÉAL, le samedi.

Téléphone Main 4851.

**Filion & Butler**

AVOCATS  
4 CÔTE ST-LAMBERT, MONTRÉAL.

M. Z. Filion, suit les cours du district de Terrebonne.

Edifice "Banque du Peuple" Téli. Bell  
Chambre 71. Bureau: Main 4366.  
Résidence: Est 535.

**Joseph Drouin, B.C.L.**

AVOCAT  
97 rue St-Jacques, MONTRÉAL.

J. G. H. Bergeron, B. C. L.  
P. de S. A. Bastien, C. R. P. Cousineau, L. L. D.  
A. Jasmin, L. L. D.

**Bastien, Bergeron, Cousineau & Josmin**

AVOCATS  
Bureau: 76 RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL.  
Téléphone Main 2283.

Téléphone Bell Main 683.

**J. Adélarde Ouimet,**

AVOCAT  
15 CÔTE ST-LAMBERT, MONTRÉAL.

Bureau du Soir:  
COIN PARC LAFONTAINE ET RACHES  
Tél. Bell Est 2575.

**Jos. B. Bérard**

AVOCAT  
50 RUE ST-GABRIEL, CHAMBRE NO. 7, MONTRÉAL.  
Tél. Bell Main 1650.

C. P. BEAUBIEN, L. L. L., J. A. LAMARCHE, L. L. L.  
Tél. Main 2226 Tél. Main 1952

**Beaubien & Lamarche**

AVOCATS  
Edifice Liverpool, London & Globe,  
112, RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL.

Phone Bell Main 1409.

**H. Gohier**

NOTAIRE  
Bureau: BATISSE L. L. & GLOBE,  
112 ST-JACQUES, Ch. 78.

Résidence: Ville St-Laurent, MONTRÉAL.

P. E. Leblanc, C. R. M. P. P. Ed. Brossard, L. L. M.

**Leblanc & Brossard**

AVOCATS  
66 rue St-Jacques, MONTRÉAL.  
Phone Bell Main 315.

**L. T. Marechal, C. R.**

AVOCAT  
Bâtisse New York Life,  
Phone Bell Main 1818, MONTRÉAL.

R. D. McGibbon, C. R. Edouard Surveyer.  
Hon. T. C. Casgrain, C. R. A. C. Casgrain, Jr.  
Victor E. Mitchell. Chas. M. Cotton.

**McGibbon, Casgrain, Mitchel & Surveyer**

AVOCATS  
Bâtisse Canada Life, MONTRÉAL.

TÉL.: MAIN 5493.

**J. A. Beaulieu**

AVOCAT  
Bureau Edifice LA PRESSE,  
Rue St-Jacques, Montréal.  
Suit toutes les cours du district de Terrebonne.

**Geo. N. Fauteux**

NOTAIRE  
ST-ESTACHE.  
Argent à prêter et très bons placements constamment offerts.

Tél. Bell Main 1855.

**J. P. Trépanier, L. L. B.**

NOTAIRE  
17 Côte de la Place d'Armes, MONTRÉAL.  
Bureau le soir: 87 ave Metcalfe, St-Henri.

**C. A. Harwood, B. C. L.**

AVOCAT  
150 St-Jacques, MONTRÉAL.  
Phone Main 2382.

BELL MAIN 1704

**Bernard Gaudet**

AVOCAT  
BUREAU A MONTRÉAL, 71A, ST-JACQUES.  
BUREAU DU SOIR ET RÉSIDENCE, ST-ETIENNE DE BAINVILLE.

**MENDOZA LANGLOIS**

Courrier en Immobilier  
Se charge de Prêts d'Argent en première hypothèque sur immeubles, aussi offre en vente des propriétés de choix rapportant 10%.

62 RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL.  
Téléphone Bell Main 2828.

**S. A. BAULNE**

INGENIEUR CIVIL  
Ingénieur Consultant, Construction de Fer, Ponts, Bâtisses, Usines, &c.

Bureau: 823 RUE ST-HUBERT, MONTRÉAL.

Téléphone Main 4138. Résidence: VILLE SAINT-LAURENT.

**Edouard Gohier & Cie**

IMMEUBILIER  
14 CÔTE PLACE D'ARMES, MONTRÉAL.

Spécialité: LOTS VACANTS ET MAISONS à vendre payables comme un loyer.

TÉL. BELL MAIN 4644 ENTRÉE PRIVÉE 1562 } NOTRE-DAME 108 Est

Belle salle de Pool et de Billard ouverte toute la journée et de 11 hrs. a. m. à 12 hrs. p. m. le dimanche

**CASINO HOTEL**

Bourgeois & Demers, Props.  
VINS et CIGARES IMPORTES de CHOIX  
SPECIALITE: 62-64-66 PLACE JACQUES-CARTIER  
Marchandises en bouteilles seulement MONTRÉAL.

Alliance Nationale C. O. F. Ancienne Place Pharmacie Gohier

**R. TREMBLAY**

MARCHAND-TAILLEUR  
ANNONCEMENT DE Tweeds les plus nouveaux, 150 RUE ST-GEORGES, Chapeaux et Fourrures, St-Jérôme, P. Q. Ouvrage Garanti. 27-5-05 1a

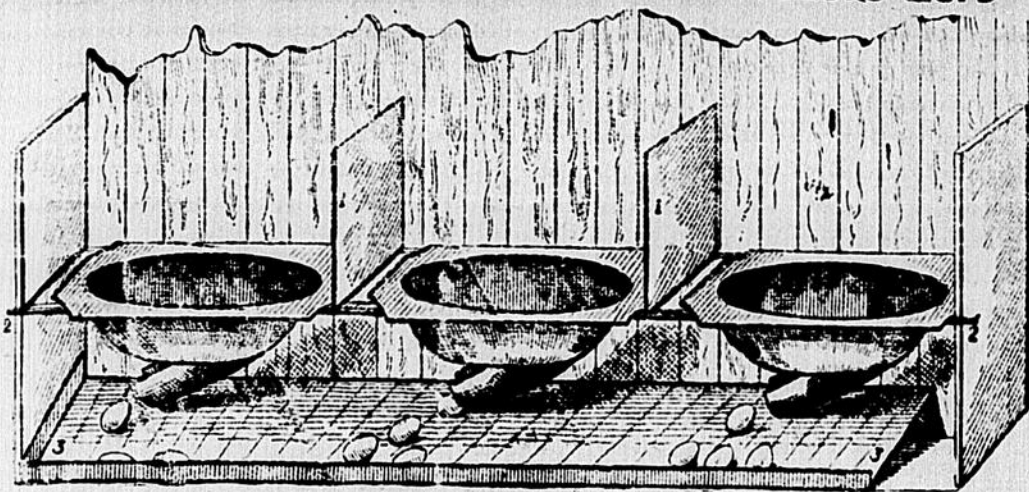
Réparations de Montres Pendules et Bijoux de toutes sortes Jones de Mariage une spécialité.

**A. M. VIGNEAU**

HORLOGER-BIJOUTIER  
En face du Marché St-Jérôme, 175 rue St-Georges, MONTRÉAL.

# NID METALLIQUE "MAGICIEN"

POUR ENPECHER LES POULES DE MANGER LEURS ŒUFS



SERIE DE TROIS NIDS

(1) Séparations. (2) Tringles. (3) Planches à pente douce pour recevoir les œufs.  
 Une planche additionnelle peut s'ajouter pour fermer la façade de la série.  
 D'après l'expérience de beaucoup d'éleveurs de volailles il est avantageux de placer les nids dans l'endroit le plus obscur du poulailler.  
 Achetez donc le **NID METALLIQUE "MAGICIEN"** et soyez certain du succès.

— EN VENTE CHEZ —

**LETOURNEUX, FILS & CIE, 1645 rue Notre-Dame, MONTREAL.**

TELEPHONE, BELL, MAIN 283; MARCHANDS 326-336

## PACIFIQUE CANADIEN

VOYAGE AU NORD-OUEST

Trains spéciaux pour les colons

Quitteront la jonction de

**CARLETON**

à 9 p. m., le **MARDI** pendant les mois de Mars et Avril.

Un char d'ortoir sera attaché à chaque train.

Pour renseignements, s'adresser aux agents du C. P. R.

## BUANDERIE SAINT-JEROME

Tout ouvrage fait à la main.  
 Aucune machine ni ingrédients chimiques ne sont employés.  
**RIDEAUX EN DRTELLE**, une spécialité. **PRIX MODÉRÉS**

**Geo. Lepage**

En face du marché, **ST-JEROME.**

## Meunier & Rolland

.. MANUFACTURIERS ..

PORTES ET CHASSIS, JALOUSIES, MOULURES

Bois de Charpente, Bois préparé, Tournage, Découpage, Etc.

Toutes sortes de travaux faits promptement et à des prix modérés.

**MEUNIER & ROLLAND**

Ancienne manufacture Limoges, près du moulin à farine de M. Maillé, **SAINT-JEROME.**

BUREAU: 110 St-Georges. ENTREPOT: 112 St-Georges

## C. A. Lorrain

Seul représentant des célèbres Machines à coudre

**NEW-WILLIAMS**

Pour les comtés de

**TERREBONNE & LABELLE**

ON DEMANDE DES AGENTS

AGENT-GÉNÉRAL

**The Matthew Moody & Sons Co. Ltd.**

**SAINT-JEROME, P. Q.**

Accessoires et Aiguilles de tous genres, Machines à Coudre, Réparages, etc.

## AVIS

Ne cherchez pas ailleurs ce que vous ne pouvez trouver qu'au magasin de J. D. Fournelle, No. 121-123-125 rue Labelle, Saint-Jérôme, la

**Chaussure Frank W. Slater**

The Strider, perfectionnée et vendue garantie

## Hotel du Parc Labelle

**H. Beaudry & Cie.**

**SAINT-JEROME, P. Q.**

TEL. BELL EST 2159 Entrée Privée 2154 St-Laurent.

## RESTAURANT SHAMROCK

No. 9136 rue St-Laurent

Pres du C. P. R. **MILE-END.**

**J. Alex. Shinnick, Prop.**

LA NATION est publiée par J. C. d'Imprimerie de Saint-Jérôme, qui en est propriétaire, et est imprimée par J.-H.-A. Labelle, imprimeur, à Saint-Jérôme P. Q.

## VENEZ VOIR! VENEZ VOIR!

LE PLUS BEL ASSORTIMENT DE LIQUEURS ET D'ÉPICERIES DE CHOIX

**Brandy! Gin! Scotch! Vin! Rye! Etc.**

Les meilleures marques. — A des prix réduits.

COMMANDES PAR LA MALLE OU LE TÉLÉPHONE PROMPTEMENT EXÉCUTÉES CHEZ

**OLIVIER GRATTON**

2094 rue Ste-Catherine,

Coin Beury, **MONTREAL.**

TÉLÉPHONE BELL No 13

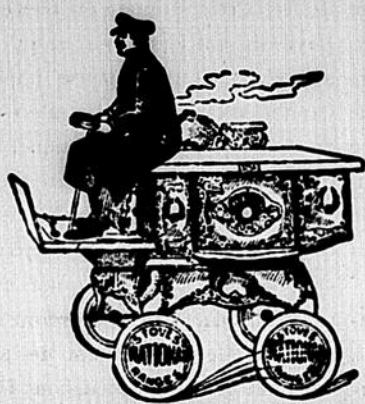
## B. Beaulieu

Marchand de Gros et Détail

Agence de l'IMPERIAL OIL CO. pour tout le Nord à très bas prix.

Epiceries, Ferronneries, Meubles, Sellerie, Foin, Grain, Chaux, Briques, Ciment, Pâtes, Tuyaux en Grès et en Fer, Toile, Papier, Peintures, Vitre, Poêles, Bois de Cordre et de Service, Charbon, Attelages simple et doubles, Chevaux, Voitures, Poudre, Dynamite, etc.

Coin **ST-ANNE** et **ST-GEORGES**, **ST-JEROME**



Agent pour les **POULES NOFFAT** Weston, Ont.

## SIMEON MONETTE

Industriel et Entrepreneur-Constructeur d'Eglises et autres Batisses

**ST-JEROME, P. Q.**

**CLOS DE BOIS GENERAL**

Bardeaux, Lattes, Plis, Poutres, Epinette, Bois blanc, Bois franc, Bois de charpente de toutes dimensions, Bois préparé, Jalousies, Portes, Chassis, Moulures, Tournages, Découpages, Etc., Etc.

Toutes commandes envoyées à la manufacture sont exécutées immédiatement et à des prix très bas. Toutes espèces de bois seront achetées par M. S. Monette. Demandez mes prix avant d'aller ailleurs.

Téléphone No. 7 Bas de la ville, Tél. Résidence No. 92



## HOTEL VICTORIA

**ED. LANGLOIS, Prop.**

**ST-JEROME, P. Q.**

TÉLÉPHONE BELL No. 6

## Hotel Belmont

**PIERRE MARINIER, Prop.**

**STE-AGATHE-DES-MONTS, P. Q.**

Aménagement moderne. Table et Chambres de première classe. Attention spéciale aux voyageurs.

Voiture à tous les trains.

## LA CAISSE D'ECONOMIE des CANTONS DU NORD

**St-Jérôme, P. Q.**

**R. DESCHAMBAULT, GÉRANT**

## UNION ASSURANCE SOCIETY

ETABLIE EN 1716

L'ACTIF DEPASSE \$24,000,000

L'une des plus anciennes et des plus puissantes compagnies de feu. Dépôt au gouvernement de \$450,000. Pour informations, s'adresser à

**T. L. ROBINNEY, Gérant, Montreal.**

**JON. BENOITTE, St-Jérôme.**

**J. M. DORION, Agent General,**

1945 67<sup>e</sup> M. Dorion sera à St-Jérôme une fois par semaine.

**Laquette, P. Q.**

# Un Dieu de Tout

## Notre Province

Voici l'article de M. J. A. Chicoyne, ex-M. P. P. :

Une chose que personne ne saurait contester, c'est que, de tous côtés et chez tous les goupes, on demande un programme pour servir d'orientation à notre politique provinciale. C'est dire que la situation actuelle est loin de donner satisfaction générale. Quand tout le monde cherche un remède, il y a lieu de croire à la maladie ou pour le moins à des symptômes inquiétants. Aux hommes de bonne volonté qui voudront bien entreprendre la rédaction d'un programme de salut, j'ose suggérer de prendre pour épigraphe, la devise qui orne le frontispice de notre Palais Législatif, à Québec : JE ME SOUVIENS. Cette devise semble évoquer, à elle seule, une véritable source d'excellents conseils et les leçons de notre passé sont, en effet, bien propres à nous inspirer dans le présent.

On proclame en certains quartiers, que les sentiments ne doivent entrer pour rien dans la gouverne des peuples et que la froide raison doit être la seule boussole à consulter dans la direction des affaires publiques. Cette prétention peut satisfaire ceux qui n'ont ni cœur, ni passions élevées ; mais elle ne saurait convenir à une race pour laquelle le point d'honneur et l'amour de la gloire ont toujours été de puissants motifs d'actions généreuses.

Un mouvement de réforme politique, qui ne reposerait pas sur l'idée patriotique, ne rencontrerait guère de succès parmi nous. D'ailleurs, si nos institutions provinciales ne fonctionnent pas au gré de nos aspirations, si on y constate des abus et des actes d'incurie, si l'insouciance des uns et l'esprit de routine des autres font trop souvent obstacle au progrès, c'est peut-être parce que gouvernants et gouvernés oublient trop souvent facilement la gravité du rôle et des devoirs spéciaux que nous avons à remplir dans la Confédération. Suivant la pensée des fondateurs du régime fédéral, notre province devait être le pivot du nouveau rouage. Le fait est que ce fut pour nous, et sur les instances de Cartier, que le système fédératif fut adopté ; les autres provinces eussent préféré l'union législative pure et simple.

Cartier croyait à la mission providentielle de la race française et à la part indispensable qu'elle devait prendre dans l'édification de la nation canadienne. Il ne voulait pas un Canada exclusivement français, pas plus qu'un Canada exclusivement anglo saxon. Il rêvait la collaboration fraternelle des deux éléments. Comme ses deux compatriotes avaient déjà, en plus d'une occasion, refusé de s'annexer à la république des États Unis, il comptait sur leur conservation et leur diffusion pour assurer à la nouvelle nation un cachet distinctif et propre à pré-

venir son absorption par nos puissants voisins. " Il faut plus qu'une ligne conventionnelle comme le 45e degré de latitude, disait l'un des adeptes de Cartier pour établir une frontière efficace entre deux nations, il est encore désirable qu'il existe une différence ethnique entre elles. Cette différence salutaire, cette nuance nécessaire pour assurer l'originalité du tableau, c'est la province de Québec qui est chargée d'y pourvoir".

En restant fidèles à leurs origines, en se développant sous le rapport du nombre et de l'importance sociale, les compatriotes de Cartier ne font donc que réaliser les désirs du grand Canadien et de ses collègues.

D'un autre côté, le chiffre de la population de Québec, tel que constaté par chaque recensement décennal, devant servir de base à la fixation du nombre de députés fédéraux pour les autres provinces, il importe que nous prenions les moyens les plus énergiques pour augmenter le nombre de nos habitants. C'est une mesure qui s'impose à notre attention, non seulement dans notre intérêt, mais encore dans l'intérêt des autres provinces de l'Est, de manière à ne pas laisser prendre une prépondérance trop forte par les nouvelles régions de l'Ouest. Mais si nous avons été placés en évidence, si notre titre d'ancienneté, notre droit d'ainesse ont été reconnus et sanctionnés, nous devons en porter les responsabilités. Noblesse oblige ! Puisque la race française doit jouer un rôle précieux, il faut que la province qui lui sert de boulevard et de principal foyer marche à la tête de tous les progrès.

Ne pas avancer, ne pas prospérer, c'est pour nous la déchéance relative, vu les gigantesques efforts qui se font en d'autres parties de notre vaste territoire national. C'est en nous rappelant cette vérité, si grosse d'avertissements, et en ne mettant jamais en oubli les importantes destinées qui nous sont confiées, que nous pourrons relever le ton et les allures de notre politique provinciale.

Il faut à tout prix, que notre Législature devienne le modèle des autres corps similaires en Canada; il faut que ses traités et ses discussions soient conduits avec un soin et une dignité qui commandent l'admiration de tous ; il faut que l'indépendance et l'intégrité de ses membres soient à l'abri du moindre soupçon. Les députés donnant l'exemple de la droiture et du désintéressement, nos mœurs électorales deviendront plus saines, plus pures. L'exemple partant d'en-haut, produira des effets salutaires jusque chez les sujets les plus humbles.

Ce qu'il importe d'obtenir avec le plus d'urgence, c'est la formation de l'opinion publique. C'est sur ce point que le programme devrait d'abord porter. Par le moyen de la bonne presse, du bon journal, par des discours et des écrits sérieux

et surtout par une conduite édifiante de la part de ses chefs, le pays pourrait recevoir l'éducation qui lui manque pour mieux apprécier l'étendue de ses droits et la gravité de ses devoirs. Inutile de chercher à réformer notre politique, tant que cette œuvre d'éducation ne sera pas entreprise et conduite avec tout le dévouement nécessaire au succès.

Pour arriver à ce but si désirable, l'attention de peuple devrait être détournée des intérêts trop souvent secondaires, autour desquels il a vu se livrer tant de luttes plus ou moins sincères, afin de lui rappeler certains principes dignes de son respect. En lui faisant oublier ce qui n'a fait que le scandaliser peut-être, on pourrait l'amener à se souvenir d'enseignements capables de l'édifier.

J. A. CHICOYNE.

## Co que dit M. Chapais

Depuis le commencement de la session, la question des finances provinciales a fait l'objet de plus d'une interpellation et de plus d'un débat. Le député de Chambly, M. Perreault, s'est montré très inquisiteur, et le trésorier de la province, M. McCorkill, a donné beaucoup d'informations et de chiffres. Il serait fastidieux d'entrer ici dans une longue étude des détails de notre budget et de nos comptes-publics. Il est parfaitement loisible aux critiques parlementaires de discuter telle ou telle classification des recettes ou de dépenses, telle ou telle pratique de comptabilité, tel ou tel artifice d'exposition budgétaire. Mais, dans une revue comme celle-ci, il nous semble convenable de nous borner à une vue d'ensemble. D'après les chiffres soumis par le trésorier, les recettes courantes de l'exercice financier 1904-1905 ont été de \$5,039,001, et les dépenses de \$4,989,905. Ce qui laisserait un surplus de \$49,095. Mais, dans la computation des dépenses, le trésorier, suivant une habitude immémoriale d'ailleurs, a omis une somme de \$124,893, pour subventions aux chemins de fer. Cette somme a été bien et dûment payée durant l'exercice, et qu'on la considère comme une dépense imputable au capital, si l'on veut, elle n'en constitue pas moins un paiement auquel le revenu courant ne pouvait pas faire face.

De plus, dans le chiffre des recettes il y a une somme de \$398,576, produit de la vente des limites qui a eu lieu le printemps dernier. Depuis huit ans, chaque année le département des terres fait ainsi une vente de concessions forestières dont le produit permet à nos trésoriers de boucler leur budget. C'est là incontestablement une recette. Mais est-ce bien un revenu ? un revenu normal et permanent ? N'est-ce pas plutôt une diminution de notre capital immobilier, un amoindrissement de notre actif domaniale ? Mettre tous les ans à l'encre une partie de notre domaine public, la concéder à des capitalistes et à des industriels, afin de solder nos dépenses courantes, est-ce véritablement maintenir notre équilibre financier ? Il est permis d'en douter.

Le fait indéniable, le fait saillant, c'est que, si nous ne vendions pas tous les printemps deux ou trois mille milles

carrés de concessions forestières, nos exercices financiers se solderaient régulièrement par des déficits de trois cent cinquante à quatre cent mille piastres. Nous devons faire face à un budget de dépenses annuelles de cinq millions environ, et nous ne pouvons compter que sur des revenus ordinaires d'à peu près quatre millions six cent mille piastres. De sorte qu'il nous faut chaque année aliéner un lambeau de nos forêts afin de joindre les deux bouts, pour employer l'expression vulgaire. Autant vaut dire que nous sommes en déficit chronique.

Les différents gouvernements qui se sont succédés à la tête de nos affaires provinciales depuis quatorze ans, se sont trouvés en présence de cette situation déplorable. Ils ont essayé de résoudre le problème en recourant à des moyens divers. Mais le problème est toujours là, aussi embarrassant, aussi menaçant. Nous n'avons pas assez d'argent pour administrer la province avec efficacité, pour la pousser vigoureusement dans le chemin du progrès, pour donner une impulsion énergique et féconde à l'instruction publique, à la colonisation et à l'agriculture.

L'hon. M. Chapais se demande ensuite ce qu'il reste à faire, et il répond d'une façon magistrale. Nous donnerons cette partie de son article la semaine prochaine.

## BAUME RHUMAL

Toux, rhumes, bronchites, maux de la gorge et de la poitrine, sont infailliblement guéris par l'usage du BAUME RHUMAL. N'oubliez pas que tous les pharmaciens et tous les droguistes vendent ce remède.

## TRIBUNE LIBRE

*Le chef-lieu. Un changement qui ne s'impose pas*

Dans la NATION de la semaine dernière, un M. Aymerillot demande le changement du chef-lieu au district de Terrebonne. Sa demande n'est pas plus raisonnable que bien d'autres qui, sous prétexte d'amélioration et de progrès, préchent sans cesse des changements, voire même des bouleversements.

M. Aymerillot invoque, entr'autres, trois raisons principales pour essayer de justifier le changement du chef-lieu : 1ère, Palais de justice à Ste-Scholastique, "masure déjà vieillie" ; 2ème, décroissement de la population du comté des Deux-Montagnes ; 3ème, défaut de communications faciles pour atteindre le chef-lieu, etc.

Le palais de justice actuel qui a subi " du temps l'irréparable outrage " n'est pas encore cependant une "masure déjà vieillie", ni une hicoque lugubre. Bâti en 1857, d'après les plans aussi parfaits que possible, il a subi en 1861 l'épreuve du feu qui l'a consumé en grande partie. Relevé aussitôt de ses cendres, d'après les mêmes devis, il a résisté solidement jusqu'à il y a environ quinze ans, alors qu'un des pans du mur plus exposé

**Le Magasin  
Populaire  
DE L'EST**

1451 St. Catherine  
**Vallières.**

**ATTENTION SPECIALE  
AUX COMMANDES PAR  
LA MALLE.**

## A nos Clients de la Campagne

Nous avons reçu notre nouvelle importation de costumes du printemps qui est des plus chics et des plus élégants. Nous avons le genre Empire et Pony, fait avec jolies jupes amples en beaux tweeds pâles. Nulle part ailleurs vous trouverez rien d'aussi nouveau.

<p><b>CHAPEAUX ! CHAPEAUX !</b></p> <p>La grande foule de visiteurs que nous avons eue nous a prouvé que les efforts que nous avons faits pour embellir et enrichir nos départements de modes et tous nos rayons ne sont pas restés infructueux. Aussi nous invitons les dames qui n'ont pu assister à l'ouverture, de venir nous voir.</p>	<p><b>COSTUMES</b></p> <p>200 Costumes des plus élégants et de couleurs des mieux choisies sont offerts à des prix défiant toute compétition. Nos prix varient de \$7.50, \$10.00, \$15.00 . . . . . <b>\$20.00</b></p>	<p><b>COSTUMES D'ETE</b></p> <p>150 Costumes pour l'été dans toutes les qualités et modes les plus élégantes. Valant de \$2.50 à \$5.00, ce grand lot comprend aussi de très beaux costumes en Soie de couleurs, de \$5.00 à . . . . . <b>\$7.50</b></p>	<p><b>PRELARTS</b></p> <p>100 verges de Prelarts, 2 verges de large dessein pâles et foncés. Valant 27 1/2c pour . . . . . <b>20c</b></p>
<p><b>COTON JAUNE</b></p> <p>2 caisses de coupons de coton jaune très large et pesant. Valant 10c . . . <b>7 1/2c</b></p>	<p><b>IMPERMEABLES</b></p> <p>100 Imperméables longs dans des styles nouveaux et assortis de couleurs de \$4.00 à . . . . . <b>\$6.50</b></p>	<p><b>IMPERMEABLES</b></p> <p>150 Manteaux imperméables pour dames dans les couleurs les plus à la mode, offerts à \$5.00 à . . . . . <b>\$4.00</b></p>	<p><b>TAPIS DE BRUXELLES</b></p> <p>250 verges tapis tapestry dans les dessein et couleurs nouvelles. Valant 65c. pour . . . . . <b>50c</b></p>

**P. S.—Un tailleur est attaché à l'établissement. Tous les tweeds achetés ici seront taillés gratis.** Nous vendons aussi les fameux patrons STANDARD de la célèbre Maison N. PIUZE.

# Maison Vallières, Coin Ste-Catherine et Montcalm, MONTREAL

aux intempéries, s'est échappé de quelques lignes du corps principal, faisant mine de pencher vers le nord. . . . . Nos amis de St-Jérôme crurent dans leur . . . . . et leur candeur, que c'était un présage de Dieu et que tout le palais de justice, habité en majeure partie par des officiers importés du pays du célèbre curé Labelle, allait définitivement prendre son élan par dessus St-Canut et se fixer enfin dans la regorgeante capitale du comté de Terrebonne.

Nenni! le mur fut tant bien que mal redressé par des ouvriers aussi incompétents que ceux qui l'avait construit, et depuis, tout en faisant pitense mine, il continue de braver et de se jouer des convoitises du pays de M. "Aymerillot".

Pauvre palais de justice! il n'est pas joli tout de même. Son architecture est modeste, très modeste. Admis. Il est même difficile de dire. Si elle est du style des Grecs ou des Romains ou si elle est le produit d'un génie des temps anciens ou modernes. Il n'y a pas de pilastres ni de festons, ni de rosaces etc. Pauvre palais de justice! il est simple, très simple, sobre de tout ornement fastueux, de corniches dorées, de marbre ou d'ivoire. A l'extérieur, un perron en pierre de taille. Un pas pour y monter suffit. En face, la grande porte d'entrée. Juges, avocats, clients, prisonniers, tout le monde y passe. A droite, pour la salle d'audien-

ce, l'escalier pour le public; à gauche celui des juges, des avocats et des officiers de cour. Le moindre coup d'œil nous permet alors de juger de la division intelligente de toutes les pièces. Un architecte de nos jours ne pourrait faire mieux.

Mais ce satané mur qui penche toujours vers le nord! Qui donc et quand donc le redressera-t-on? Question urgente, admettons-le. Les fonds sont votés. Sont-ils suffisants? Cependant, il appartient maintenant à M. Hector Champagne de déployer le plus d'énergie possible pour secouer au plus tôt l'espèce d'apathie, probablement plus agaçante qu'apparente, et de mettre hache en bois. Hélas! tous les députés n'ont pas la fiévreuse activité de l'hon. Jean Prévost. Mais le fameux mur ne croulera-t-il pas pour tout de bon, en attendant? Ou comme la tour de Pise, usera-t-il plusieurs décades avant de joncher le sol?

Les citoyens de St-Jérôme, ceux des nouveaux cantons du nord, pourront tout à leur aise, pour plusieurs années à venir, débattre sous les voûtes sonores de notre palais leurs droits encore imprécis et indéterminés. La raison du dépeuplement du comté des Deux-Montagnes me rendrait rêveur si vraiment cette question, dans le présent débat, avait la moindre importance. Dans tous les comtés, comme dans toutes les villes, il y a toujours une population flottante qui erre et voyage

sans cesse. Peut-on compter sur les individus nomades? A l'instar des "oiseaux sans couleur" dont parle l'apocalypse, ils pondent mais ne couvent pas! N'en avez-vous pas à St-Jérôme? A quoi donc attribuez-vous cet exode du peuple chez vous, depuis quelques années? Aux taxes trop lourdes? N'est-il pas le cas, en effet, que la proportion est alarmante?

Beau pays de progrès! en vérité que le votre, Aymerillot! En moins de cinq ans, deux manufactures importantes ont fermé leurs portes. D'autres, sans compter un magasin de gros, ont tout dernièrement fait banqueroute. Ah! oui, il est beau "l'esprit d'entreprise de vos concitoyens"; il est encourageant "le volume"; elle est superbe "la nature du commerce de la ville de St-Jérôme". Parlez-en à votre aise, M. Aymerillot.

Depuis bientôt vingt ans, St-Jérôme annonce aux quatre coins de la province son projet d'élever un monument au curé Labelle. Résultat: zéro, sinon

quelques dollars de souscription, dons de quelques enthousiastes ou intéressés. Le projet d'ériger le palais de justice du district de Terrebonne chez vous, MM. de la capitale du nord, suivra de pair le projet presque mort-né du fameux monument.

Le district de Terrebonne, topographiquement, forme un triangle-rectangle. Le comté des Deux-Montagnes est au milieu, formant par sa base, la ligne droite et le comté de Terrebonne et d'Argenteuil les lignes collatérales. A vrai dire, le centre géographique du district est la ligne de division entre St-Columban, des Deux-Montagnes, et les Mille-Isles, d'Argenteuil. Inutile de songer d'aller percher le palais de justice du district sur un des nombreux rochers du pays rocaillieux des Mille-Isles ou de St-Columban. Or, Ste-Scholastique est tout au plus situé à une dizaine de milles de ce centre. Situé sur la grande ligne principal du C. P. R., tous les trains de voyageurs convergent facilement, en faisant des raccor-



**EAU  
DE  
VICHY**

**TREFLE  
ROUGE**



DES SOURCES  
**SAINT-LOUIS**  
LA SEULE  
VERITABLE

L. CHAPUT FILS CIE  
AGENTS  
**MONTREAL**

dements sur le chef-lien actuel. De la vile de Terrebonne, du Nominique comme de la Pointe au Chêne, ce dernier endroit est le plus reculé du comté d'Argenteuil à l'ouest, tous les trains qui partent de ces localités, amènent les voyageurs vers dix heures à Ste-Scholastique. Et ces voyageurs, moins ceux du nord peuvent retourner aisément le soir dans leur foyer. Ceux du nord et de St-Jérôme n'ont qu'à faire quelques milles en voiture pour retourner le soir. Mais, l'essentiel pour les plaideurs et les témoins, n'est-il pas d'être en temps pour l'ouverture de la cour? Du reste, bientôt, un nouvel horaire et des trains nouveaux remédieront aux ennuis dont se plaignent les plaideurs du Nord. D'ailleurs le Grand-Nord n'est-il pas aussi en train d'améliorer cet état de chose?

En ayant le chef-lien à St-Jérôme, est-ce que les citoyens de Ste-Agathe, St-Jovite, etc seraient beaucoup plus satisfaits? Seraient-ils beaucoup plus rapprochés du chef-lien? Non. Ce qu'ils veulent ces citoyens, c'est un nouveau chef-lien dans le nord, à Ste-Agathe ou à St-Jovite, et comprenant une partie des comtés de Terrebonne, Labelle et Montcalm. Et c'est ce qu'il arrivera aussi. Le vieux district comprendra une grande partie des comtés d'Argenteuil et de Terrebonne et tout Deux-Montagnes. Nos voisins d'Argenteuil sont nos alliés, et tant qu'ils nous resteront fidèles, nous n'avons garde

de nous effrayer des puériles menaces de certains "St-Jérôme" et des autres "petits lions du nord".

TOLLIREMA.

### Ste-Scholastique

—A une séance de la Cour Supérieure du district de Terrebonne, tenue à Ste-Scholastique, sous la présidence de l'hon. juge Taschereau, le 26 mars 1906, à laquelle sont présents: L'honorable F. X. Mathieu, R. P. de Laronde, J. D. Leduc, J. C. L. de Martigny, Th. Rinfret, J. A. C. Ethier, H. Champagne, J. L. St-Jacques, W. B. Nantel, G. Rochon, D. Lalande, V. Léonard, B. Gaudet, tous avocats du dit district, Grignon et Fortier, Protonotaires.

Mtre R. P. de Laronde demande et obtient de faire suspendre la séance judiciaire pour permettre aux membres du barreau de ce district d'exprimer tout le regret que leur cause la mort récemment survenue de J. Adolphe Mackay, leur confrère, en son vivant, avocat de St-André.

Il est résolu à l'unanimité que le barreau de ce district rende témoignage à l'urbanité, à la courtoisie, aux bons rapports de confraternité, au respect des vieilles et honorables traditions de l'ordre professionnel, au travail et au savoir légal qui ont fait de la longue carrière du regretté défunt, une vie précieuse pour le district et pour ses confrères en particulier, qui ne cesseront de regretter sa disparition.

Résolu que copie du procès-verbal des présentes soit transmise à la famille du regretté confrère et aux journaux.

J. J. GRIGNON, Secrétaire.

—L'hon. M. F. X. Mathieu, C. R., est parti pour l'Europe dans l'intérêt de sa santé. Nous souhaitons à notre distingué concitoyen un heureux voyage,

## LES CIGARES

# "Earl Grey"



Font les  
délices des connaisseurs.

En vente partout  
10c. 3 pour 25c.

DEPOT GENERAL:

## P. SIMARD,

SAINT-JEROME

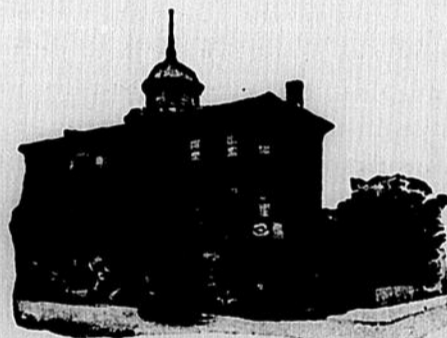
MANUFACTURÉ PAR

### Reliance Cigare Factory, Limité,

5 et 7 De Bresolles, - MONTREAL.

C. ST-LOUIS, Président.

CELESTIN BEAULIEU, Représentant.



Telephone Longue Distance 37. B. P. 41.

## Hotel Beaulieu

G. A. BEAULIEU, Prop.

Cuisine française. Le mieux aménagé pour Banquets. Attention spéciale pour les voyageurs de commerce.

Le plus Grand Hotel de la Ville

PRÈS DE LA GARE

ST-JEROME, P. Q.

Spécialité: Bières Allemandes Importées.

et nous espérons qu'il nous reviendra complètement rétabli et pour vivre encore longtemps au milieu de nous.

—Le terme de la cour supérieure s'est continué toute la semaine, sous la présidence de M. le juge Taschereau. Cependant, mardi, la cour a été ajournée, à l'occasion du départ de l'hon. M. F. X. Mathieu.

Il y a eu plusieurs causes importantes. M. S. Beaudin, C. R., et M. J. U. Emard, C. R., de Montréal, étaient ici mercredi dernier, comme procureurs dans des causes importantes.

### OKA

—Mme Joseph Charest a donné naissance à un fils, qui a reçu au baptême les noms de Joseph Aurèle. Parrain et marraine, M. Aurèle Lacroix, de Montréal, et Mlle Marie Bazinet.

—M. Hector Viau, Mme et Mademoiselle Viau, de St-Benoit, étaient en promenade, cette semaine, chez Mme Eugène Ouellet.

—Les beurreries de M. R. Charest sont ouvertes depuis le 22 du courant.

—Plusieurs hommes sont à borner un tracé de chemin de fer de ce temps-ci. Est-ce que nous aurions un chemin de fer à Oka? Serait-ce celui de mon oncle?

## Les partis politiques

De l'Indépendant de Fall River:  
"Tout citoyen pouvant aspirer aux honneurs de la représentation, il est impossible, dans la plupart des cas, d'empêcher qu'un candidat ait de la concurrence. Or, dès qu'il y a deux candidats, il y a nécessairement deux partis. Nommez-les ce que vous voudrez, ce sont deux partis bien distincts, divisés par des intérêts ou des ambitions différentes.  
"Or, pourquoi ces nouveaux partis, qui n'offrent que des promesses pour toute garantie de leur conduite au pouvoir, seraient-ils préférables à ceux qui ont non seulement de brillants éclats de service, mais qui jouissent d'un grand prestige et d'une influence solidement établie?"

"L'homme responsable mérite-t-il plus la confiance publique que l'aventurier irresponsable? Allons plus loin. En devenant "citoyen" ou "citoyen indépendant," un républicain ou un démocrate voleur ou corrupteur fait-il peau neuve? devient-il, par le fait même, honnête homme et digne du respect de ses concitoyens? . . .

### RENDEZ-LEUR CE SERVICE

C'est rendre service aux personnes sujettes aux refroidissements, rhumes, toux, grippe, bronchites, que de leur signaler le BAUME RHUMAL qui est aujourd'hui, sans conteste, le spécifique le plus sûr et le plus efficace contre toutes les maladies.

# NOS MAISONS DE SAINT-JEROME

## La MAISON LAFLAMME

GROS ET DETAIL

Vins, Liqueurs, Epicerie  
DE TOUS GENRES

FARINE, GRAINS, FOIN, MOULÉE.

Aussi : FERRONNERIE, PEINTURE,  
HUILE, VERNIS, VITRES, Etc.

Spécialités de LIQUEURS, THE, CAFE

Agences pour les meilleures maisons de commerce.

Marchandises pour tous les goûts.—Qualités supérieures et  
et prix défiant toute compétition.

AGENT POUR LE CELEBRE CARBURE DE CALCIUM POUR  
LE GENERATEUR AU GAZ ACETYLENE.

Même prix qu'à Montréal.

Consommateurs du district de Terrebonne ne manquez pas  
de venir nous faire une visite avant d'aller ailleurs.

—Pourquoi les marchands du nord iraient-ils s'ap-  
provisionner ailleurs quand nous leur offrons  
quantité de marchandises à un prix plus bas qu'à  
Montréal.

Venez nous voir

### Chs. E. LAFLAMME

Rue Labelle, SAINT-JEROME



## LA MAISON J. D. Guay

Successeur de la Maison  
J. A. RICHARD

A ST-JEROME

Marchandises Sèches, Chapeaux, Chaussures,  
Fourrures, Hardes Faites,  
Bijouteries, Etc.

DÉPARTEMENTS REMPLIS DE STOCK POUR TOUS  
LES GOÛTS ET TOUTES LES DEMANDES.

Le plus grand Magasin Départemental  
DU DISTRICT DE TERREBONNE

SIX DÉPARTEMENTS AVEC AMÉLIORATIONS  
DES PLUS MODERNES.

NOUS IMPORTONS NOUS-MÊMES NOS MARCHANDISES DE  
L'EUROPE. DERNIÈRE MODE, QUALITÉ SUPÉRIEURE  
ET BON MARCHÉ. TAILLEUR ET MODISTE À  
LA DISPOSITION DES CLIENTS.

Agence de la manufacture Semi Ready, de la célèbre marque Progress  
Brand, pour hardes faites, et de la Slater Shoe Co., pour les chaussures.

Clients des comtés de Terrebonne et Deux-Montagnes, pourquoi aller  
acheter à Montréal? Pour payer plus cher? Songez à vos frais de trans-  
port.

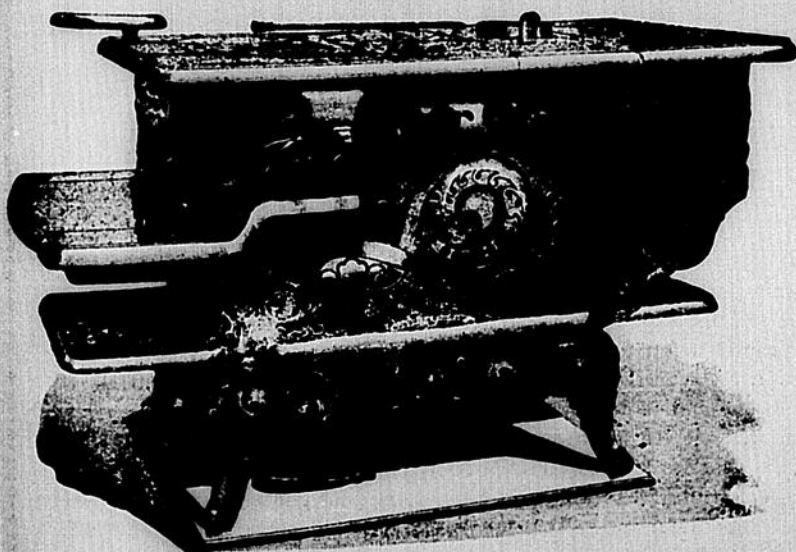
Encouragez les maisons de votre district et vous économiserez 10 %  
sur vos achats.

VENEZ NOUS VOIR.

## S. G. LAVIOLETTE

Marchand de

POELES DE CUISINE ET AUTRES,  
COURROIES POUR MOULINS,  
SCIES RONDES, DYNAMITE,  
FERRONNERIES, PEINTURES, VERNIS,  
FAIENCE, POTERIE VERRERIE,  
FERBLANTERIE, ETC., ETC.



Chaque poêle vendu est accompagné d'un certificat au sujet de la qualité et  
de la cuisson.

MOULINS A COUDRE de \$25.00 et \$30.00.

LAMPES ELECTRIQUES de qualité supérieure pour 25c.

BICYCLETTES RED BIRD, de Brantford, Ont.

Clous, Broche à clôture, Blanc de plomb, Huiles, Peinture prépa-  
rée, etc., au prix du gros.

S. G. LAVIOLETTE.

COIN DES RUES ST-GEORGES ET STE-ANNE. ST-JEROME

## La Maison P. Simard

EPICERIE DE GROS ET DETAIL

IMPORTATEUR DIRECT DE

VINS, LIQUEURS, EPICERIES, ETC.

Controle les meilleures marques de Brandies, tels que :

CESAR COLLIN, COUSIN & FRÈRE, HAMEL GENTIBERT,  
GUIMOND & FILS, ETC. GRAND CHOIX DE SCOTCH  
JOHN DEWAR KILMARNOCK, McARTHUR, HUGH  
McADAM & CO., RHUM ST-GEORGES, BLACK JOE,  
LES GINS DE KUYPER, MELCHERS. GRAND CHOIX  
DE VINS PORT, CHERRY, CLARETS.

Tous les produits de la maison BARTON & GUESTIER.

VIN GINGEMBRE, en caisse et au gallon.

Beau choix de Liqueurs Françaises, tel que :

CHARTREUSE JAUNE ET VERTE, BÉNÉDICTINE, CREME  
DE MENTHE, CREME DECACAO, CURACAO, SHERRY  
BRANDY, ANISETTE, MARASCHINO, ETC.

Les Epicerie sont de première qualité,  
à des prix raisonnables.

Cette maison rivalise avec avantage avec les grandes  
maisons de Montréal pour les prix et la qualité de ses mar-  
chandises.

Les hoteliers et le commerce en général épargnent de  
l'argent en faisant affaire à cette maison. Un soin tout  
spécial à bien servir les clients. Tout le monde y est traité  
sur le même pied.

Une visite est respectueusement sollicitée.

## Echos du District

### A Saint-Jérôme

—Les sucres sont commencés depuis mercredi dernier. La récolte semble s'annoncer très abondante et nos cultivateurs sont tout disposés de ne pas laisser passer la manne sans en profiter.

—La corporation municipale de la ville de Saint-Jérôme vient d'avoir jugement contre Smith Fishel & Cie dans la cause de notre manufacture de cigares. La bâtisse revient de plein droit à la municipalité qui peut maintenant en disposer comme bon lui semblera pour les meilleurs intérêts de la ville. On croit que le conseil serait disposé à encourager un industriel sérieux qui voudrait s'établir en notre ville.

—Il est rumeur qu'une manufacture d'ampoules pour éclairage électrique, désire venir s'installer à St-Jérôme dans la bâtisse occupée il y a quelque temps par Smith Fishel & Cie.

—Le fonds du magasin de meubles de M. Vézina a été vendu mercredi dernier. Le même jour a aussi été vendu le bois de service de la manufacture de portes et chassiss de M. Vézina.

—La cause de la Corporation contre les compagnies Boston et Commercial Rubber est entrée en cour à Ste-Scholastique, mercredi dernier. Après avoir fait un grand pas, la cause a été remise au 27 avril prochain à Montréal.

—Madame Vve Antoine Brière est retenue à la maison par la maladie depuis quelques semaines.

—M. Alexandre Doré, souffrant depuis quinze jours, prend beaucoup de mieux. Il espère retourner à la vie active dans une couple de semaines.

—Nos trottoirs se nettoient rapidement, beaucoup sous l'action de la chaleur du soleil et un peu sous les soins de quelques propriétaires anxieux de voir arriver les beaux jours du printemps.

—Madame Gagnon, modiste à Saint-Jérôme, doit aller bientôt à Montréal se mettre sous les soins d'un spécialiste.

—Mme Viau, épouse du propriétaire de la fonderie de St-Jérôme, est décédée subitement au commencement de la semaine.

—A l'Hôtel Langlois cette semaine : J A Paré, A C Fortin, Théo Galipeau, J A Paquette, R Percival, E Brodeur, H E Joyal, Chs E Spragg, F W Wait, E A Masson, A Favreau, E S Côté, C Provost, J L Labelle, E S Côté, E N Pruneau, A Frenette, A F Maclagan, J A Joubert, Montréal ; A Ducharme, La Minerve ; L A Beauchemin, Charlestown ; J A Lortie, Lac des Ecorces ; Nap Parent, Nominique ; J W Bean, C M Montle, Sherbrooke.

—Les funérailles de M. Avila Labelle, marchand-tailleur de Montréal, ont eu lieu lundi, après l'arrivée du train.

Le défunt a succombé à l'âge de 51 ans. Il laisse son épouse.

Le deuil était conduit par Hector Labelle, de St-Jérôme, son frère ; par M. Lavigne, de Montréal, beau-père du défunt.

Les nombreuses personnes qui formaient le cortège étaient presque tous des parents du défunt. Remarqué : MM. D. Léonard, N. P., Ste-Monique ; Zotique Gascon, de Montréal ; Elv. Léonard, de Montréal ; Jos. Chaumont, de Sainte Anne des Plaines ; P. Z. Latour, Ernest et Joseph Latour, Magloire Gascon, de Montréal ; Charles Giroux, de Ste-Monique ; S. Desormeau, Louis Labelle, Ald. Labelle, Alph. Labelle, Val. Labelle, B. Labelle, Dr L. Labelle, Dr Ex.

## CIGARETTES



## SWEET CAPORAL

fumées universellement

Labelle, Joseph Labelle, R. Deschambault, J. V. Léonard, C. E. Laflamme et nombre d'autres.

Officiait, au service funèbre, le Rév. M. F. G. Caisse, assisté des Révds Desjardis et Beauparlant, diacre et sous-diacre.

Nous offrons à la famille du défunt l'expression de notre profonde sympathie.

—A l'hôtel Beaulieu cette semaine : J. A. Duval, Art. Desjardis, S. Mofat, F. V. Lavallée, Paul Neveu, D. H. Forest, J. J. Cassack, H. C. Brossart, J. E. Masse, H. Sigouin, A. J. Valleraud, de Montréal ; H. Quevillon, de Lachute, R. Douglass, Ste-Thérèse. R. Charbonneau, Ste-Agathe, E. Cattley, St-Sauveur, J. Beaulieu, Nominique, Louis Chatelle, B. Cayer, Valleyfield, H. Vendette, New-Glasgow, J. O. A. Guilbault, Joliette.

—Une carte d'affaire est essentielle pour le commerce, vous en trouverez de tous les goûts et de tous les prix chez J. H. A. Labelle, imprimeur de LA NATION, St-Jérôme, P. Q.

BAPTEMES.—L'épouse de M. Omer Désormaux, cultivateur, une fille, Marie-Georgine-Gabrielle. Parrain et marraine, M. et Mme Adonai Fournel. L'épouse de M. Napoléon Pepin, menuisier, un fils, Jos. Siméon, Lucien, Emilen. Parrain et marraine M. et Mme Siméon Monette, entrepreneur. L'épouse de M. Rodrigue Pagé, une fille, Marie-Céline. Parrain et marraine M. et Mme Ernest Forget. L'épouse de M. Adélarde Clouthier, un fils, Jos. Adélarde, Dolphis. Parrain et marraine, M. et Mme Dolphis Sauriol. L'épouse de M. Maurice Beauchamps, une fille, Marie Berthe Lucienne. Parrain et marraine M. et Mme Philéas Roy.

DÉCÈS.—Le 23 mars, Marie-Emma âgée de deux ans et quatre mois, enfant d'Arthur Alarie. Le 26 mars, Marie-Anne Laroche, âgée de 25 ans, fille unique de M. Joseph Laroche, cultivateur.

ON DEMANDE — à acheter du bois de sciage : pin, épinette blanche et pruche, et bois de charpente. S'adresser à Emery Prévost, St-Vincent de Paul.

### Ste-Thérèse

—Dimanche dernier, Mme M. Desjardis a donné naissance à une fille, Marie Rose Thérèse Parrain et marraine, M. Jean Waddell et Mlle Rose Charbonneau.

—Mardi dernier, service anniversaire de feu le rév. James Lonergan, dans la chapelle du séminaire. A l'offertoire, les élèves rendirent le *Domine* de Th. Arbour.

—A la brasserie Douglass, la semaine dernière, J. Labelle qui était à peindre l'intérieur d'une cuve, avec un liquide inflammable, allait finir son travail, lorsque au contact de sa lanterne le feu se communiqua soudain à l'intérieur du bassin. Labelle s'élança dans une échelle qu'il avait placée près de lui, mais perdit l'équilibre et se fit horriblement brûler la figure.

—Mardi, il y a eu concert par les membres de la fanfare, sous le patronage de M. le curé Vaillancourt.

Programme : Ouverture. " Guilded Bond " (L. P. Laurandau), Fanfare. Chant.—" Jea Louis et Jean Pierre. par MM. Avila Desjardis et Ernest Denis. Déclamation.—" La Bénédiction " par M. Isidore Verchelden. Duo de cornet.—" Les Deux Amis " par MM. Emile Maillé et Avila Desjardis. Chant.—Romance " L'Aveu ", par M. Louis Verchelden, E.E.M. Musicien Excéntrique, par M. Henri Bélaïr.

" Chicot " comédie en un acte par A. V. Brazeau. Personnages : Larocque, Avila Desjardis ; Chicot, Emile Desjardis ; " Bastien ", Emile Maillé. Le piano était tenu par M. A. Bélaïr et la musique sous la direction de M. Emile Maillé.

### St-Eustache

—La *Patrie* de samedi dernier publie une correspondance d'un cultivateur de notre paroisse en faveur des bâtisses de l'exposition à St-Benoit, disant qu'il est certain qu'un chemin de fer très important passera au village de St-Benoit avant que ces bâtisses puissent être construites.

D'un autre côté, le *Star* de mercredi annonce que la Cie du Grand Nord est à préparer la construction d'un chemin de fer partant de St-Eustache, passant à St-Benoit, St-Placide, St-André, et se reliant à la petite ligne de Carillon, pro-

priété de la Cie de Navigation de la Rivière Ottawa et formant une ligne directe entre Ottawa et Québec. Dr. Eustache, continue le *Star*, une ligne construite pour entrer à Montréal et l'on érigera une gare aux coins des rues Mont-Royal et St-Urbain, sur l'ancien terrain de l'exposition.

### Saint-Benoit

—Dans ma correspondance de la semaine dernière, M. le rédacteur, une erreur typographique m'a fait dire le contraire de ce que j'avais écrit, et je tiens à ce que ceci soit bien compris. " Si Ste-Scholastique peut obtenir de M. Ethier une déclaration qu'un chemin de fer ne traversera pas St-Eustache, St-Benoit etc., nous admettons que le chef-lieu actuel a plus d'avantage que nous."

—Dimanche dernier, plusieurs cultivateurs se sont réunis au bureau du notaire Girouard, afin de donner à ce dernier un aperçu général des produits agricoles qui sont exportés de St-Benoit. M. Girouard a fait part, cette semaine, à un ingénieur en chef de tous les renseignements que les cultivateurs lui ont donnés. On est plus certain que jamais que le chemin de fer sera construit bientôt.

Nous croyons que cette nouvelle, au sujet du tracé, n'est pas tout à fait correcte. Cependant, il paraît tout à fait décidé que MM. McKenzie et Mann construiront prochainement un chemin de fer qui traversera cette région.

—M. Ferland, propriétaire de la source d'eau minérale de St-Benoit, se propose de construire un immense hôtel à St-Benoit.

### SANS CONTREDIT

Les enfants comme les vieillards prennent avec goût le BAUME RHUMAL qui est sans contredit, le remède le plus efficace et le plus sûr contre le rhume, la grippe, la toux, la bronchite et toutes affections de la gorge et des poumons.

## LE VIN PHOSPHATE AU QUINQUINA

DES

## RR. PP. TRAPPISTES

D'OKA

Un autre Témoignage non équivoque de ses Merveilleuses Propriétés :

Montréal, 14 novembre 1905.

MM. MOTARD, FILS & SENEAL,

Montréal, Canada.

Messieurs,

C'est avec le plus grand plaisir que je porte à votre connaissance un fait que je crois être du plus grand intérêt pour vous. Depuis quelque temps j'ai pour patiente une femme qui souffre de tuberculose très avancée. Jusqu'à il y a quelque temps, l'état de cette dame devenait de plus en plus précaire, surtout parce qu'elle ne pouvait plus dormir. Vous pouvez vous rendre facilement compte de ce que ce manque de sommeil pouvait faire à une consomptive dont la faiblesse était déjà si grande. Dans le but de la renforcer, je lui fis prendre, il y a deux semaines, votre Vin Phosphaté au Quinquina des RR. PP. Trappistes. Je dois dire en toute sincérité que je fus émerveillé des résultats. Cette dame peut goûter aujourd'hui un sommeil réparateur qui, s'il ne la guérit pas, va certainement prolonger ses jours de quelques mois.

Veuillez me croire,

Votre très dévoué,

Dr E. LAFORTUNE,  
329, rue St-Germain, Montréal.

En vente chez G. E. LAFLANNE,

St-Jérôme, P. Q.

## MOTARD, FILS & SENEAL,

Seuls dépositaires.

5 Place Royale, Montréal.